

**Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
du 27 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux le vingt-sept juin à 9h00, le Bureau Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Otri à Moul-Chicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents : M. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Régine ENEE, Alexandra LEPINAY et M. Jacques-Yves QUIN formant la majorité des membres en exercice.

| | |
|---------------------|------------|
| Date de convocation | 20.06.2022 |
|---------------------|------------|

| | |
|-------------------------|----|
| Nombre de conseillers : | |
| En exercice : | 10 |
| Présents : | 7 |
| Votants | 7 |

Absent excusé : Mme Nathaly MONROCQ, MM. Eric MARGERIE, Laurent DECLERCK

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Claude FOUCHER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Il convient de délibérer sur le point relevant des délégations au Bureau.

Réalisation de l'étude 2022 sur les micropolluants de la station d'épuration à Argences

Il convient de retenir le devis auprès de l'entreprise SAUR pour la réalisation de l'étude 2022 sur les micropolluants de la station d'épuration à Argences pour un montant de 23 515 € HT.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ↳ Décide de retenir le devis auprès de l'entreprise SAUR pour la réalisation de l'étude 2022 sur les micropolluants de la station d'épuration à Argences pour un montant de 23 515 € HT ;
- ↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Achat d'un véhicule de service

Il convient de retenir le devis auprès de l'entreprise Renault Caen pour l'achat d'un véhicule de service pour la maison de service pour un montant de 23 505,59 € HT.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ↳ Décide de retenir le devis auprès de l'entreprise Renault Caen pour l'achat d'un véhicule de service pour la maison de service pour un montant de 23 505,59 € HT ;
- ↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Points abordés :

- Préparation du Conseil communautaire du 7 juillet 2022.

La séance est levée à 10h40.

Le secrétaire de séance
Claude FOUCHER

Le Président,
Philippe PESQUEREL